

GUIDE POUR LES MÉNAGES | Ce qui va où

BAC VERT



PRODUITS ORGANIQUES



Tous les déchets de cuisine



Huile à friture et graisse



Serviettes de table et essuie-tout souillés



Filtres à café et sachets de thé

Les déchets de cuisine humides peuvent être enveloppés dans du carton ou une feuille de papier avant d'être déposés dans votre bac vert.

PAS DANS LE BAC VERT



- Pas de sacs en plastique, y compris ceux qui portent la mention « compostable » ou « biodégradable »
- Pas de cendres
- Pas de gazon
- Pas de déchets d'animaux
- Pas de terre ou de mottes de gazon
- Pas de tasses de café
- Pas de verre ou de métal
- Pas de cartons de lait
- Pas de déchets de jardin

PRODUITS AUTRES QUE LE PAPIER



Sac de recyclage 1

PRODUITS RECYCLABLES ALLANT DANS LES SACS BLEUS



Tous les contenants en plastique



Tous les contenants de boissons consignés



Tous les sacs en plastique



Contenants de lait et de jus (sans le bouchon)



Bouteilles et bocaux en verre



Papier et assiettes d'aluminium



Boîtes de conserve en ferblanc/aluminium



Casseroles

PAS DANS LE SAC BLEU



- Pas de mousse de polystyrène
- Pas de papier
- Pas de couverts en plastique
- Pas de gobelets jetables
- Pas de bouchons
- Pas de tessons de verre

PRODUITS EN PAPIER



Sac de recyclage 2

PAPIER ET CARTON



Carton pour boîtes, y compris l'emballage extérieur des pizzas surgelées



Papier déchiqueté ou intact



Boîtes à oeufs en papier



Papier journal et circulaires



Catalogues, livres de poche, revues et annuaires téléphoniques



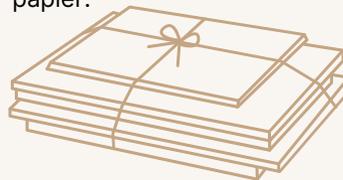
Enveloppes

CARTON ONDULÉ



Aplatissez les boîtes en carton ondulé, y compris les boîtes de pizzas, et mettez-les dans votre aire de recyclage.

Les sacs d'épicerie ou fournis par les commerces de détail peuvent être utilisés pour les produits en papier.



DÉCHETS



SACS À DÉCHETS



Générateurs d'aérosol vides



Excréments d'animaux



Tessons de verre enveloppés



Gobelets de café



Sacs de croustilles



Mousse de polystyrène

DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX



Déposez les articles portant les symboles ci-dessus au dépôt de DMS.

Les heures d'ouverture et la liste des matières acceptées sont accessibles en ligne. halifax.ca/hsw



AUTRES

Peinture et pots vides

Apportez-les à un point Enviro-Depot productcare.org



Produits électroniques/ Fours à micro-ondes

Apportez-les aux centres de recyclage. Pour connaître les adresses et les matières acceptées, consultez recyclermeselectroniques.ca



Piles

Programme de retour au détaillant : pour les sites de recyclage, consultez recycleyourbatteries.ca



Médicaments/Seringues

- Programme de retour à la pharmacie
- Contactez la pharmacie pour obtenir un contenant pour objets pointus et tranchants



Vêtements/Textiles

Donnez les vêtements, textiles et chaussures usagés



Contenants vides d'huile et d'antigel

À compter de janvier 2020, il faut les apporter aux centres de recyclage. Pour connaître les adresses et les matières acceptées, consultez uoma-atlantic.com



Veuillez consulter halifax.ca/recycle ou télécharger l'appli Halifax Recycles pour obtenir la liste complète de ce qui va où.

GUIDE POUR LES MÉNAGES | Comment cela fonctionne

BAC VERT



Les ménages admissibles à la collecte sélective reçoivent un bac vert ainsi qu'un mini-bac.

Si vous déménagez, vous devez laisser le bac et le mini-bac de cuisine dans votre propriété. Si votre bac est endommagé, composez le **311** pour le faire réparer ou remplacer.

Le poids du bac ne doit pas dépasser 100 kg (220 lb) pour éviter de l'endommager, sinon les déchets ne seront pas collectés.

Les résidus de jardinage peuvent être placés dans le bac vert ou des sacs en papier **UNIQUEMENT** - pas de sac plastique.

La limite est fixée à 20 sacs en papier par collecte de déchets organiques.

Le poids des sacs autorisés à la collecte ne doit pas dépasser 25 kg (55 lb).

Les branches doivent être reliées entre elles pour former des fagots pouvant être transportés dans les bras. Les branches des fagots ne doivent pas dépasser 1,2 m (4 pi) de long ni être supérieures à 0,2 m (8 po) de diamètre. La limite est fixée à 5 fagots par collecte.

Les arbres de Noël seront ramassés en même temps que la collecte régulière des chariots verts. Enlevez tous les sacs, les décorations, les supports et placez-les à côté du chariot.

PRODUITS AUTRES QUE LE PAPIER Sac de recyclage 1



Sacs bleus transparents obligatoires.

La collecte des matières recyclables a lieu toutes les deux semaines dans toutes les communautés de la municipalité régionale d'Halifax.

Regroupez tous les sacs plastiques (placez les sacs dans les sacs). Ne laissez pas les sacs en vrac. Les sacs en vrac sont difficiles à récupérer au centre de recyclage.

Les contenants de boissons prêtes à servir sont également remboursables (système de consigne remboursable à moitié) dans tous les points ENVIRO-DEPOT, visitez le site divertns.ca pour obtenir des précisions.

Il n'y a pas de limite au nombre de sacs de recyclage autorisés (aucun déchet industriel autorisé).

PRODUITS EN PAPIER Sac de recyclage 1



Ne mélangez pas les contenants et le papier dans le même sac, sinon ils seront rejetés sur le trottoir.

La collecte des matières recyclables a lieu toutes les deux semaines dans toutes les communautés de la municipalité régionale d'Halifax.

Le papier doit être tenu propre et sec.

Les cartons ondulés doivent être reliés pour former des paquets pouvant être transportés dans les bras et ne doivent pas dépasser les dimensions suivantes : 0,6 m (2 pi) x 0,9 m (3 pi) x 0,2 m (8 pi).

Le nombre de sacs de recyclage autorisés (aucun déchet industriel autorisé) n'est pas limité.

DÉCHETS



Sacs à ordures propres obligatoires.

Maisons individuelle : 6 sacs au maximum par collecte.

1 article volumineux au maximum (meubles/appareils ménagers) par collecte.

Immeubles à plusieurs logements (de 2 à 6 logements) : 4 sacs au maximum par logements. 2 articles volumineux au maximum (meubles/appareils ménagers) par collecte. Les résidus de rénovation ne sont pas autorisés.

1 sac noir de confidentialité est autorisé au maximum.

Pour des raisons de confidentialité, tous les sacs transparents peuvent être placés dans une poubelle.

Enlèvement gratuit des frigorigènes CFC pour tous les réfrigérateurs, les congélateurs et les déshumidificateurs résidentiels dans le cadre de la collecte sélective, composez le **311** pour prendre rendez-vous.

Le poids maximal du sac est fixé à 25 kg (55 lb). Le poids maximal de la poubelle et des paquets des résidus de rénovation est fixé à 34 kg (75 lb). Les paquets ne doivent pas dépasser 1,2 m (4 pi).

DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX



Les déchets ménagers spéciaux ne sont pas ramassés en bordure de trottoir.

Le site de dépôt des déchets ménagers spéciaux n'est ouvert que le samedi à l'adresse suivante : 20 Horseshoe Lake Drive, Bayers Lake (sauf les fins de semaine fériées). Composez le **311** ou visitez la page halifax.ca/hsw pour connaître les horaires.

Vous pouvez apporter vos déchets spéciaux lors des événements communautaires spéciaux qui ont lieu toute l'année.

Les déchets commerciaux ne sont pas acceptés. Seuls les déchets de la municipalité régionale d'Halifax peuvent être apportés au service de dépôt de récupération.

Rappel : Les petites bouteilles de propane de camping font partie du programme des déchets ménagers spéciaux.

Utilisez l'appli mobile et Web **Halifax Recycles** pour voir ce qui va où et recevoir des avis hebdomadaires.

Scannez le code QR ou visitez : halifax.ca/whatgoeswhere



Les déchets doivent être déposés en bordure de trottoir avant 7 h pour permettre leur collecte.